

## Objet:

Autorisation de manifestation sportive

## PJ:

Décision individuelle de la directrice du Parc national des Calanques

Suivi par:

Julien TAVERNIER 04 20 10 50 04

julien.tavernier@calanques-parcnational.fr

Nos réf.

2024/GaB/JT - C2408/297

Monsieur.

Association Juris'Cup
A l'attention de monsieur REBUFAT Denis
6 cours pierre Puget
13006 MARSEILLE
ddtm-ppman@bouches-du-rhone.gouv.fr
contact@juriscup.com

Date:

Marseille, le 26 août 2024

Vous avez déposé, le 03/07/2024, un dossier auprès de la direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, afin d'obtenir l'autorisation d'organiser la manifestation publique nautique dénommée « juris'cup » qui se déroulera du 13 au 15 septembre 2024 (inclus).

Cette épreuve traverse le cœur du Parc national. Elle est donc soumise à une autorisation de la directrice de l'établissement public du Parc national des Calanques, conformément à l'article 15.II.3 du décret 2012-507 du 18 avril 2012 modifié.

Je vous informe que j'ai pris ce jour une décision autorisant cette épreuve, que vous trouverez annexée au présent courrier et que je vous demande d'avoir en votre possession lors de la manifestation.

Cette autorisation individuelle comporte des prescriptions expresses, dont vous devez impérativement vous assurer du bon respect, sous peine de l'application des sanctions prévues en cas d'infraction par le code de l'Environnement. Veuillez en accuser réception par mail à l'adresse figurant en haut à gauche du présent courrier.

Afin de respecter les enjeux de préservation du territoire exceptionnel du Parc national des Calanques, les activités de nature doivent s'orienter vers des pratiques durables. En ce sens, nous vous invitons à adopter une organisation la plus écoresponsable possible (recours à des supports numériques, utilisation de produits non jetables ou biodégradables, promotion des transports collectifs ou partagés, etc.). Nous sommes disposés à vous accompagner dans cette démarche.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gaëlle BERTHAUD

a directrice.